

TARIFS FAMILLES

ALSH de BEAUVILLE

MERCREDIS et VACANCES

Applicables à compter du 01/09/2024

Quotient Familial	Journée			Demi-journée		
	Enfant scolarisé ou habitant à Beauville ; Parents travaillant à Beauville	Commune conventionnée *	Commune non conventionnée	Enfant scolarisé ou habitant à Beauville ; Parents travaillant à Beauville	Commune conventionnée *	Commune non conventionnée
0 – 700	3,50 €	8,50 €	23,50 €	1,75 €	4,25 €	11,75 €
701 – 1100	7,00 €	12,00 €	27,00 €	3,50 €	6,00 €	13,50 €
1101 – 1600	11,50 €	16,50 €	31,50 €	5,75 €	8,25 €	15,75 €
à partir de 1601	13,10 €	18,10 €	33,10 €	6,55 €	9,05 €	16,55 €

PRIX D'UN REPAS : 3,50 €

PRIX D'UN GOÛTER : 0,65 €

DES PARTICIPATIONS EXCEPTIONNELLES POURRONT ÊTRE DEMANDÉES POUR DES SORTIES OU ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

* communes conventionnées au 01/09/2024 : Blaymont, Cauzac, Engayrac, La Sauvetat-de-Savères, Saint Robert, Dondas, Tayrac